



Cadre de Santé UHTP “ Les PEUPLIERS ” 93G09

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES À Neuilly sur Marne

En transport : RER + Bus

En Voiture : possibilité de stationnement

LES CONTACTS :

- Coordonnatrice générale des soins –
Madame Marie Paule BOISSEL
mp.boissel@epsve.fr
- Directeur des soins
M. LE BARS
g.lebars@epsve.fr
- Cadre supérieure de sante à la
direction des soins
Isabelle Nyobe Nlend
i.nyobenlend@epsve.fr
01 43 09 30 79
- Secrétariat de la direction des soins :
directionsoins@epsve.fr
01 43 09 32 33 / 33 54
- Direction des Ressources Humaines –
secrétariat –
drh@epsve.fr
01.43.09.32.61-33.53

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement public de Ville Evrard dessert aujourd'hui 34 communes du département de la Seine-Saint -Denis et une population d'1,2 millions d'habitants. Pour la prise en charge des adultes et adolescents sur le territoire, l'établissement est organisé en 15 secteurs de psychiatrie générale pour les adultes et adolescents de plus de 15 ans et pour les enfants en 3 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile.

Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Les équipes pluri professionnelles (psychiatres, internes, psychologues, infirmiers, psychomotriciennes, ergothérapeutes, aides-soignants, assistantes sociales, cadres de santé, secrétaires médicales) répondent dans le cadre des missions de service public à toutes demandes relatives à des troubles psychiatriques et/ou à des difficultés psychologiques.

Cette offre de soins diversifiées est mise en œuvre dans un but de prévention, de consultation, de diagnostic, de psychothérapie, d'accès aux soins somatiques et psychiatriques, de traitement en ambulatoire (entretiens et visites à domicile, appartement associatif, accueil familial thérapeutique), d'activité individuelle ou groupale à visée thérapeutique, de réhabilitation psychosociale et de réinsertion, d'évaluation psycho-gériatrique et de l'identification des besoins en matière de santé mentale des publics en situation de précarité et d'exclusion,. L'interaction avec la famille, le partenariat avec les structures médico-sociales, le réseau Ville-Hôpital, les médecins libéraux, les services municipaux, le Centre Municipal de Santé, les associations sont favorisées.

PRESENTATION DU PÔLE 93G09

Le pôle 93G09 propose une offre de soins à destination des habitants de Rosny-Sous-Bois, Villemomble, Neuilly Plaisance.

- ❖ 1 Unité d'Hospitalisation temps plein Adultes (21 lits + 1 CSI)
- ❖ 1 Unité d'hospitalisation Temps Plein Adultes au long cours (15 lits)
- ❖ 1 Centre d'Accueil et de Crise (7 lits)
- ❖ 1 CMP
- ❖ 1 Hôpital de Jour (22 places)
- ❖ 2 familles d'accueil (4 places)





IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique :

- Coordonnatrice des soins
- Directeur des soins
- Cadre supérieur du pôle : Mme WOLFF BERTOLINO

Autorité fonctionnelle :

- Directeur/trice générale
- Cheffe de pôle : Mme BEDOUI

Liaisons fonctionnelles :

Interne au pôle : Le chef de pôle, Directeur référent de pôle, Les responsables des structures internes du pôle, Les médecins du Pôle, Les cadres du pôle, Les professionnels para médicaux et non médicaux du Pôle

Relations fonctionnelles au sein de l'établissement

Direction Générale, Direction financière, DRH (recrutement, gestion du personnel, formation), Direction des services économiques et la logistique. Direction des services informatiques, Direction des Travaux, Direction Qualité affaires juridiques Gestion des risques Relation Usagers (DQRJU), Tous les Pôles cliniques de l'Etablissement.

Horaire de travail :

Cadre de santé au forfait

ETP 100%

Repos hebdomadaires : samedi et dimanche

Collaboration au sein de l'équipe cadres pour se remplacer sur les congés et absences

Composition de l'équipe de PEUPLIERS :

- Médecin responsable (Dr BEDOUI)
- Cadre de santé :
- 8 infirmiers de jour
- 4 infirmiers de nuit
- 7 aides-soignants de jour
- 2 aides-soignants de nuit
- 0,2 ETP psychologue
- 0,2 ETP ergothérapeute
- 0,40 ETP assistante sociale
- 1 PV psychomotricien

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Missions générales :

Le cadre de santé paramédical (CSP) :

Est garant de la qualité, de la sécurité et de l'organisation des soins dans l'unité dont il est en charge.

Le cadre organise l'accueil des patient et est garant de la qualité de cet accueil.

Référent du circuit médicament dans son champ de responsabilités

Accompagne et encadre les binômes référents dans les prises en charges de leurs patients : projet de soins et projet de vie personnalisé en collaboration avec le médecin et l'assistante sociale

Gère les ressources humaines en collaboration avec le CSS

Est responsable de l'encadrement des étudiants.

Assure la diffusion de l'information

Favorise la communication et le maintien de la collaboration avec l'ensemble des partenaires internes et externes

Transmet et participe au projet de soins et à la diffusion de la politique de qualité de l'établissement.

S'inscrit dans une dynamique de recherche

Participe aux réflexions et groupes de travail institutionnels

Particularités du poste :

- suppléance en cas d'absence de l'encadrement pour régler les problèmes ponctuels et réciproquement.
- Gestion de l'équipe de nuit
- Mutualisation du temps de secrétariat.
- Gestion des budgets régie et ergothérapie pour les activités, en collaboration avec la régisseuse et son adjointe.





Qualifications :

Diplômes : Diplôme de cadre de santé

Connaissances : Expérience dans le management d'unités et des équipes, connaissances en psychiatrie appréciées

Compétences requises :

Savoirs faire :

- Arbitrer et/ ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Argumenter, concevoir, piloter et évaluer un projet ;
- Evaluer, développer et valoriser les compétences du personnel
- Fixer des objectifs et mesurer les résultats ; Evaluer annuellement les personnels
- Piloter, animer, motiver, former, fidéliser les équipes,
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation ;

Savoirs être :

- Capacité d'adaptation
- Aptitudes à l'écoute et à la négociation
- Esprit d'ouverture et d'équité
- Maîtrise de soi, sens des responsabilités

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Par concours :

- Cadre supérieur de santé, Directeur des soins

REFERENCES

JORF n°193 du 20 août 1995 page 12469, Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé

JORF n°0302 du 28 décembre 2012 texte n° 17, Décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière

REPertoire DES METIERS

Famille : SOINS

Sous-famille : Management des organisations des soins

Code métier : 05U10

Code Rome : J1502

